



DÉMOLITION DU JUBÉ - 1729

Décision du 13 juin 1729 de démolir le jubé

Un procès-verbal de visite de l'église de Bouilly du 13 mai dernier, a été dressé afin de déterminer s'il est à propos de détruire le jubé qui sépare le chœur de la nef.

Un second procès-verbal du 31 mai a établi que ce jubé menace ruine par sa vétusté. Les habitants n'ont pas les moyens de le réparer. De plus, il faudrait d'abord réparer les piliers qui le tiennent, chose impossible sans démolir le jubé.

D'ailleurs, il gêne les paroissiaux dans leur contemplation des saints mystères et dans l'audition des prêches.

Il est donc décidé que ce jubé sera démoli et que les matériaux récupérés seront employés au profit de la fabrique.

Le jubé est une tribune élevée formant une sorte de galerie séparant le chœur de la nef d'une église. On accède à la tribune par deux escaliers latéraux pour y chanter, lire les textes liturgiques, faire certaines lectures publiques ou des prédications.

Lors du concile de Trente (1545-1563), il a été décidé que les fidèles devaient voir le chœur pour mieux suivre l'office. De ce fait, on a commencé à détruire les jubés dans les églises. Il en resterait environ une dizaine en France.

Relevés par Véronique FREMIET MATTEI
Source : AD Aube G62



DÉCÈS D'UN PETIT MENDIANT - 1742

Le mercredi 30^e may 1742. Jean agé de 10. cinq ans
environ pauvre mandiant de la paroisse d'osson du Diocese de Sens. fils
d'Etienne forgeot et de feu Elisabeth de la croix. est mort et a été inhumé
dans le portail de cette paroisse par moy curé soussigné en présence de
son dit père qui a dit ne scavoir signer de ce enquis. J. Robin

Le mercredi 30^e may 1742 Jean agé de 10 ans ou
environ pauvre mandiant de la paroisse d'osson du Diocese de Sens. fils
d'Etienne forgeot et de feu Elisabeth de la croix. est mort et a été inhumé
dans le portail de cette paroisse par moy curé soussigné en présence de
son dit père qui a dit ne scavoir signer de ce enquis.

Relevé par Elisabeth HUÉBER
Sources : Site AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Bouilly, 1741-1757, page 21/369



NOYÉE DANS LA MARE - 1747

Sur la déclaration verbale que m^{re} Dominique honet Lieutenant de Bouilly ma faite que les formalités soient faites de la mort violente arrivée # a Marie Jeanne âgée de vingt mois fille de Nicolas Pallerat tisserant et de Marie Marguerite Semette ses père et mère la dite fille a été inhumée dans cette église par moy vicaire Soussigné avec # dans les eaux bourbeuses d'une marre ou elle a été noyée.

Sur la déclaration verbale que m^{re} Dominique honet Lieutenant de Bouilly ma faite que les formalités soient faites de la mort violente arrivée # a Marie Jeanne âgée de vingt mois fille de Nicolas Pallerat tisserant et de Marie Marguerite Semette ses père et mère la dite fille a été inhumée dans cette église par moy vicaire Soussigné avec # dans les eaux bourbeuses d'une marre ou elle a été noyée.

Son dit père et Julien Ruele son parain les quels ont signés avec nous de ce interpellés. Le 27^e juin 1747
Nicolas Pallerat Quelle # J. Ruele

Son dit père et Julien Ruele son parain les quels ont signés avec nous de ce interpellés. Le 27^e juin 1747

Relevé par Elisabeth HUÉBER

Sources : Site AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Bouilly, 1741-1757, page 271



BAPTÊME DE LA CROIX - 1757

Le dimanche
 30^e octobre 1757. apres les vespres iay fait la benediction d'une nouvelle Croix de fer
 a fleurons posée avec des consolles sur un pied détaillé sous le titre et invocation
 de S^t Anne a l'entré du vilage a droite au # sur le chemin qui conduit de
 Bouilly a Troyes, la ditte Croix a été faite et posée par les soins devotion et dépenses
 De françois page laboureur et marguillier en charge de nostre paroisse, et de
 nicolas Leblanc marechal et de jean Leblanc procureur fiscale, notaire et
 controlleur des actes publiques a Bouilly qui ont signé avec nous et autres au
 # septentrion N. Robin *Procurer* Leblanc Diacre
 N. Robin *Procurer* Leblanc Diacre
 Flamet *Procurer* Leblanc Diacre
 H. Page *Procurer* Leblanc Diacre
 G. Leblanc *Procurer* Leblanc Diacre
 L. Boucheval *Procurer* Leblanc Diacre

Le dimanche

30^e octobre 1757 apres les vespres iay fait la bénédiction d'une nouvelle croix de fer
 A fleurons posée avec des consolles sur un pied détaillé sous le titre et invocation
 de Ste Anne a l'entré du vilage a droite au # sur le chemin qui conduit de
 Bouilly a Troyes, la ditte Croix a été faite et posée par les soins devotion et dépenses
 De françois page laboureur et marguillier en charge de nostre paroisse, et de
 nicolas Leblanc marechal et de jean Leblanc procureur fiscale, notaire et
 controlleur des actes publiques a Bouilly qui ont signé avec nous et autres
 # septentrion

Relevé par Elisabeth HUÉBER

Sources : Site AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Bouilly, 1741-1757, page 274



UNE FAMILLE RÉUNIE DANS LA MORT EN 1758

Anne page natife de Souigny agée de trente ans ou environ fille de defunts françois
 page et mathie Leblanc ses père et mere est morte le vingt trois janvier 1758
 dans la Communion des fidels chretiens muniee de ses sacrements et a été inhumée ce
 jourdhuy vingt six janvier 1758. dans cette Eglise dans le meme tombeau de son père
 mort le vingt cinq elle a été inhumée en presence de ses deux freres Edme et jacques
 les pages et de nicolas et jean les leblanc ses oncles et autres parents et temoins
 tous habitans de ce lieu qui ont signés avec nous de ce interpellé.

François page natife de ce lieu Laboureur demeurant a Souigny agé de 56 ans ou environ marguillier en charge et recette de cette paroisse epoux de defunte mathie Leblanc est mort d'hyer 24 janvier 1758 dans la communion des fidels chrestiens # et a été inhumé ce jourdhuy 26 janvier 1758 avec sa fille # munit de ses sacrements par moy curé de cette Eglise soussigné

Anne page natife de Souigny agee de vingt ans ou environ fille de defunts françois page et mathie Leblanc ses pere et mere est morte le vingt six janvier 1758. dans la Communion des fidels chrestiens muniee de ses sacrements et a été inhumée ce jourdhuy vingt six janvier 1758. dans cette Eglise dans le meme tombeau de son dispen mort le vingt cinq elle a été inhumée en presense de ses deux freres Edme et jacques les pages et de nicolas et jean les Leblanc ses oncles et autres parents et temoins tous habitans de ce lieu qui ont signé avec nous de ce interpellé.

Jacques page
 M. Bouvier
 M. Leblanc
 M. Robin
 M. Grouhain
 M. Leblanc
 M. Robin

François page natife de ce lieu Laboureur demeurant a Souigny agé de 56. ans. ou environ marguillier en charge et recette de cette paroisse epoux de defunte mathie Leblanc est mort d'hyer 24. janvier 1758 dans la Communion des fidels chrestiens et a été inhumé ce jourdhuy 26. janvier 1758 avec sa fille # munit de ses sacrements par moy Curé de cette Eglise soussigné

Edme page natif de ce lieu age de 34 ans
 fils de françois page et de mathie Leblanc defunts ses pere et mere est mort d'hyer dans la communion des fidels chrestiens munit de ses sacrements et a été inhumé ce jourdhuy dans cette Eglise par moy Curé soussigné ce 31. de dernier janvier 1758. en presense de son frere et ses oncles et autres temoins qui ont signé avec nous de ce interpellé.

M. Bouvier
 M. Leblanc
 M. Grouhain
 M. Leblanc
 M. Robin
 M. Grouhain
 M. Leblanc
 M. Robin

Edme page natif de ce lieu agé de 34 ans
 fils de françois page et de mathie Leblanc defunts ses père et mere est mort d'hyer dans la communion des fidels chrestiens munit de ses sacrements et a été inhumé ce jourdhuy dans cette Eglise par moy Curé soussigné ce 31et dernier janvier 1758 en presence de son frere et ses oncles et autres temoins qui ont signe avec nous de ce interpellé